

CALENDRIER DU MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2024

Lundi 11 mars 2024 à 17h	Ouverture du serveur SIAM (accès via EDULINE et Iprof)
Jeudi 28 mars 2024 à 17h	Fermeture du serveur
Vendredi 29 mars 2024 à 12h	Mise à disposition des confirmations de participation à télécharger sur SIAM via Iprof Après téléchargement, document à déposer sur la plateforme COLIBRIS, accessible dans EDULINE, après l'avoir éventuellement corrigé de manière manuscrite et l'avoir signé en l'accompagnant de toutes les pièces justificatives sous format numérique au format PDF de préférence.
Jeudi 4 avril 2024	Date limite de dépôt des confirmations sur COLIBRIS
Lundi 8 avril 2024	Date limite de dépôt des dossiers médicaux au titre du handicap, ainsi que des dossiers médicaux pour enfant directement auprès du : Médecin de prévention de l'académie de Lille 144 rue Bavay B.P 709 59033 Lille cedex
A partir du 2 mai et jusqu'au 21 mai 2024 minuit	Affichage des barèmes vérifiés par les services du Rectorat (SIAM via I-PROF)
Du 2 mai 17h jusqu'au 17 mai 2024 minuit	Demande de rectification de barème exclusivement sur COLIBRIS
Au plus tard le vendredi 24 mai 2024 (minuit)	Transmission de demande de participation tardive au mouvement ou modification de demande ou annulation de demande sur https://www.ac-lille.fr/dialogue-mouvement/ Les motifs cités à l'article 8 de l'arrêté rectoral pourront être invoqués à l'appui de votre demande tardive ou de modification
Vendredi 24 mai 2024	Date limite de réception des demandes de changement d'établissement de rattachement administratif par les TZR actuellement affectés en zone de remplacement à l'adresse suivante https://www.ac-lille.fr/dialogue-mouvement/
Mercredi 5 juin 2024 12h	Résultats du mouvement intra-académique et du mouvement spécifique académique
Mardi 11 juin 2024	Résultats du mouvement CPIF